

VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Modalités de gestion

L'équipe de direction (Principal, Gestionnaire) du collège se tiennent à la disposition des prestataires souhaitant recenser les installations et observer la distribution des locaux et espaces spécifiques de travail en vue de présenter leur offre.

Ils peuvent prendre contact par téléphone pour convenir d'un rendez-vous, et pouvoir ainsi se conformer aux besoins précis de l'établissement.

Collège Les 2 Rivières

4 Avenue de la Gare

58290 MOULINS ENGILBERT

Gestionnaire : 03 86 84.39.77

Mail gestionnaire : gest.0580030T@ac-dijon.fr

1. Documents à fournir :

A l'appui de sa candidature, le candidat doit fournir en un seul exemplaire les documents prévus au Code des Marchés Publics :

- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet
- une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat

1°) a satisfait aux obligations légales et fiscales

2°) n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir

3°) n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au

bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du Code du Travail

2. Paiement :

Le Comptable assignataire est l'Agent Comptable du lycée Raoul Follereau à NEVERS.

Le paiement sera fait dans les délais réglementaires par mandat administratif, après

constatation du service fait, **sur présentation d'une facture déposée sur CHORUS.**

3. Durée :

La durée du marché est de un an (du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022) avec possibilité de reconduction pendant 1 an.

4. Nature du marché :

Le marché porte sur la vérification des installations électriques.

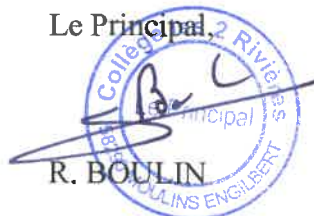
L'offre doit comprendre :

- Détail et tarif annuel pour 1 visite annuelle incluant le déplacement.
- Historique des EPLE pour lesquels la société est prestataire.
- Modalités de facturation
- Réaliser les vérifications qui permettent de tester le bon fonctionnement des installations.

Les propositions devront obligatoirement comporter la référence du dossier publié sur le site AJI et parvenir par mail ou par courrier (date de dépôt aux services postaux) porteur au plus tard le lundi 18 octobre 2021 à 17H00 pour être admissibles à l'étude de l'équipe de direction du collège.

Les candidats seront informés individuellement de la décision du chef d'établissement quant à leur offre respective.

Moulins Engilbert, le 17.09.21

Le Principal,

R. BOULIN
Collège Les 2 Rivières
Moulins Engilbert